LA RÉGION COOPÉRATIVE

SOCIALE, ÉCOLOGISTE ET CITOYENNE

LE PROJET RÉGIONAL

WWW.REGION-COOPERATIVE.ORG

FRONT DE GAUCHE PCF Gauche

Citoyens

NGS NOUVELLE GAUCHE SOCIALISTE

europe écologie les Verts

Avec Sophie CAMARD
et Jean-Marc COPPOLA

LA RÉGION PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

La Région Coopérative ?

La Région Coopérative est le fruit d'une large coopération entre des citoyen-ne-s, Europe Écologie-Les Verts, le Front de Gauche (PCF, PG, Ensemble!) et la Nouvelle Gauche Socialiste, pour combattre les politiques libérales et rétablir d'urgence le lien entre la société civile et les institutions. Nous avons fait le choix de nous ouvrir largement à des citoyennes et à des citoyens engagés mais sans appartenance politique, et de donner toute leur place à la diversité des sensibilités de gauche : écologistes, communistes, socialistes, altermondialistes, progressistes, républicaines ...

Dans la Région Coopérative, les citoyen-ne-s contribuent en permanence aux politiques publiques, de leur élaboration à leur mise en œuvre, dans une institution profondément démocratisée.

Parce que la représentation politique est trop souvent coupée des réalités, la Région Coopérative est LA fabrique innovante et permanente pour celles et ceux qui veulent réellement faire de la politique autrement.

Un projet construit avec vous

Le projet ici présenté est issu des Forums ouverts organisés entre juillet et octobre 2015 dans tous les territoires de la région, des contributions sur le site Internet **region-cooperative.org** et des rencontres et débats entre les composantes de la Région Coopérative.

Les **« Actes »** représentent les premières actions concrètes qui seront mises en œuvre, en coopération avec les habitant-e-s de notre région.

LA RÉGION COOPÉRATIVE SOCIALE, ECOLOGISTE ET CITOYENNE

SOMMAIRE

Par ses richesses naturelles et culturelles, notre région est connue du monde entier 5

LE POUVOIR AUX CITOYENS ET AUX CITOYENNES ! 6

ACTE DE LA RÉGION COOPÉRATIVE : 6

Pour une exemplarité de l'institution régionale 7

UNE RÉGION BOUCLIER SOCIAL ET CRÉATRICE D'EMPLOIS, ENGAGÉE DANS LA 3e RÉVOLUTION INDUSTRIELLE ! 9

ACTES DE LA RÉGION COOPÉRATIVE 10

Lutter contre l'austérité pour vivre mieux 11

LA FORMATION, L'ÉDUCATION ET LA RECHERCHE, comme OUTILS D'ÉMANCIPATION : LES JEUNES SONT NOTRE CHANCE ! 12

ACTES DE LA RÉGION COOPÉRATIVE 13

VERS UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE, ... 14

PROTÉGER LA MER, LE LITTORAL ET LA RESSOURCE EN EAU ÉNERGÉTIQUE ET AGRICOLE *14*

SOUTENIR L'AGRICULTURE BIO, LOCALE ET DE QUALITÉ *15*

CHANGER D'ÉCHELLE DANS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE *16*

PACA, 1re RÉGION SOLAIRE DE FRANCE ! *16*

ACTES DE LA RÉGION COOPÉRATIVE 16

Une règle verte dans l'aménagement du territoire. Aménager, c'est ménager le territoire, le climat et la biodiversité 17

Vers une Région « Zéro Déchet » 18

DÉVELOPPER LES SOLIDARITÉS ET LES SERVICES PUBLICS POUR L'ÉGALITÉ DES DROITS 19

ACTE DE LA RÉGION COOPÉRATIVE : 19

Le sport et la vie associative pour toutes et tous 20

MIEUX SE LOGER ! 21

ACTES DE LA RÉGION COOPÉRATIVE : 22

UN GRAND SERVICE PUBLIC DU TRANSPORT ET DE LA MOBILITÉ 23

ACTE DE LA RÉGION COOPÉRATIVE 24

LA CULTURE AU COEUR DU PROJET RÉGIONAL : AUCUNE AUSTÉRITÉ DANS LA CULTURE ! 25

ACTE DE LA RÉGION COOPÉRATIVE : 26

UNE RÉGION OUVERTE SUR LA MÉDITÉRRANÉE ET LE MONDE, UNE TERRE D'ACCUEIL RICHE DE SA DIVERSITÉ 27

CONCLUSION 28

Tous les candidats *31*

Par ses richesses naturelles et culturelles, notre région est connue du monde entier

Forte des femmes et des hommes qui la composent, de ses forces vives qui œuvrent pour l'intérêt général et le vivre ensemble, notre région est aussi une **terre de contrastes et de profondes inégalités :** la richesse insolente d'une minorité y côtoie les difficultés du plus grand nombre pour trouver un emploi, se loger, se déplacer.

Nous devons **réduire ces inégalités** et améliorer la qualité de vie et de travail : c'est le choix que nous faisons, celui d'une région coopérative et solidaire, où il fait bon vivre pour toutes et tous.

Ce choix est **incompatible avec les politiques d'austérité,** absurdes et inefficaces sur le plan économique, injustes sur le plan social et désespérantes en particulier pour la jeunesse.

À l'heure des dérèglements climatiques lourds de menaces pour l'humanité, à la veille de la Conférence climatique COP 21, ces politiques d'austérité empêchent tout engagement sérieux dans la **transition écologique, porteuse de nouveaux emplois,** notamment dans l'industrie, l'agriculture et les services.

Certains veulent le renforcement de l'austérité et des inégalités, d'autres le refus des solidarités, le repli et la haine de l'autre, surtout s'il est étranger. Ce n'est pas avec ces idées que l'on résoudra les situations actuelles. Nous proposons la **Région Coopérative, sociale, écologiste et citoyenne** comme solution prenant en compte l'intérêt commun des

populations. **Nous voulons « Une seule Région »,** où les métropoles de Nice et Marseille coopèrent, où Français et immigrés ne se divisent pas, où la ville et la campagne, la mer et la montagne, vivent en complémentarité.

Pour cela, **la mobilisation citoyenne est indispensable :** le rôle des élu-e-s, s'il est important, ne prend son sens que si celles et ceux qui refusent la fatalité prennent leurs affaires en mains.

La **démocratie** comme but et moyen sera au cœur de notre action. Déjà dans notre région, des citoyen-ne-s, des salarié-e-s, s'engagent avec succès pour faire vivre de nouvelles solidarités et des modèles économiques et écologiques alternatifs.

C'est la preuve qu'un vrai changement est possible. C'est avec les citoyennes et les citoyens de notre région que nous construirons **une véritable alternative de gauche et écologiste.**

La Région Coopérative, sociale, écologiste et citoyenne, c'est l'avenir et l'espoir !

LE POUVOIR AUX CITOYENS ET AUX CITOYENNES !

Des citoyen-ne-s s'engagent aujourd'hui de plus en plus, et avec succès, pour faire vivre de nouvelles solidarités et des modèles économiques et écologiques alternatifs. La Région Coopérative fera leur promotion, **en recensant et en accompagnant toutes les initiatives locales utiles à l'intérêt général.** Ensemble, citoyens et élus doivent créer du lien et des réseaux ouverts et transparents.

Les citoyennes et les citoyens doivent être associé-e-s aux décisions qui les concernent, y compris pour les choix budgétaires et les projets d'aménagement : les forums citoyens dans tous les territoires de la région permettront d'aller dans ce sens.

NOUS METTRONS EN ŒUVRE LES MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS POUR FAIRE VIVRE LA DÉMOCRATIE AU QUOTIDIEN :

- diffusion continue d'une information compréhensible sur tous les projets, en amplifiant **l'ouverture des données publiques** et en renforçant la transparence sur les actes du Conseil régional
- transformation des **antennes de la région en véritables lieux d'information et d'échanges** sur les politiques régionales
- mise en place de **budgets participatifs** à travers les forums citoyens pour associer les populations aux décisions en matière de projets d'aménagement
- création d'un droit citoyen à l'interpellation sur des sujets d'intérêt régional, pouvant déboucher sur des **votations populaires**
- **soutien aux médias citoyens** et « pas pareils »
- ouverture du conseil régional des jeunes, actuellement réservé aux seuls lycéens, à tous les jeunes de la région
- dynamisation des comités de ligne TER et des autres comités citoyens de projets.

La politique ne doit pas être confisquée par des professionnel-le-s, et les élu-e-s doivent être irréprochables dans leurs comportements.

La politique doit être l'affaire de toutes et de tous !

ACTE DE LA RÉGION COOPÉRATIVE

BUDGETS PARTICIPATIFS pour associer les populations aux décisions, notamment en matière de projets d'aménagement et pour les projets d'équipements et de rénovation des lycées.

POUR UNE EXEMPLARITÉ DE L'INSTITUTION RÉGIONALE

Construire une Région Coopérative, c'est aussi appliquer au sein même du Conseil régional les principes que nous entendons généraliser dans l'ensemble de la Région.

Nous favoriserons un climat de cohésion, de collaboration, d'entraide et de solidarité entre les agents de la collectivité et veillerons à ce qu'ils soient les premiers informés des actions régionales, de manière à replacer le sens de leurs missions au cœur de leur travail.

Nous renforcerons le **dialogue social régional** par l'élaboration d'un nouveau contrat social de mandature avec les représentants du personnel, en poursuivant des objectifs de déprécarisation des agents, d'égalité salariale femme/homme et de consolidation du service public.

Nous veillerons à ce que la **politique d'approvisionnement** à usage interne de l'institution favorise le commerce équitable, les circuits courts et la production environnementalement et socialement responsable.

Nous créerons un vrai service d'**évaluation des politiques régionales** et nous nous appuierons sur un audit citoyen indépendant sur les finances, les contrats de partenariat public-privé et les délégations de service public.

Nous établirons un **tableau de bord des indicateurs régionaux de richesse** liés aux politiques régionales, différents du PIB (emploi, environnement, santé, culture...), de manière à ce que les analyses prospectives de la Région prennent en compte un développement humain plus global.

Forum ouvert à la "Gare franche" à Marseille en juillet 2015

UNE RÉGION BOUCLIER SOCIAL ET CRÉATRICE D'EMPLOIS,

Retrouvez les 40 propositions pour l'emploi et la formation de la Région Coopérative sur le lien suivant : http://region-cooperative.org/2015/10/29/40-propositions-pour-lemploi-et-la-formation-en-paca/

L'emploi est la première préoccupation des habitant-e-s. Sommes-nous condamnés à l'inaction et au chômage de masse en attendant que le retour de la croissance nous sauve ? NEXCIS, FRALIB, Moulins MAUREL, NICE MATIN, SNCM... autant d'exemples qui attestent que la Région peut faire preuve de volontarisme politique en termes d'emploi.

Salariés de Scop-TI (ex Fralib), à Gemenos (13)

La Région voit aujourd'hui sa compétence en matière économique se renforcer. La Région Coopérative sera aux côtés des chômeurs et précaires, des salariés des entreprises en difficulté, des entrepreneurs qui créent des emplois stables, non délocalisables, socialement utiles et écologiquement durables.

Nous organiserons des **États Généraux de l'emploi,** réunissant l'ensemble des acteurs (notamment les représentants des sites et ports industriels), afin de permettre l'émergence de nouvelles solidarités de filières, de coopérations et de plans de formation.

Nous créerons un **fonds régional d'investissement pour l'emploi, à destination des TPE et PME,** notamment dans les domaines agricole, industriel et de l'innovation.

Pour plus de transparence et de lisibilité dans l'accès à l'emploi, nous mettrons en place un **portail régional des offres d'emploi,** dans les activités soutenues par la Région : économie sociale et solidaire, environnement, culture, organismes de formation, entreprises innovantes...

Nous renforcerons les **critères sociaux et environnementaux** appliqués aux aides aux entreprises. Nous évaluerons les **emplois induits** par les politiques régionales. La commission de contrôle des fonds publics aura autorité pour exiger le remboursement des aides en cas de non-respect des critères définis par la collectivité.

La Région s'impliquera dans l'animation d'un **club d'actrices et d'acteurs engagé-e-s dans la RSE** (Responsabilité Sociétale des Entreprises), qui agissent dans les progrès sociaux, environnementaux, démocratiques.

ENGAGÉE DANS LA 3E RÉVOLUTION INDUSTRIELLE !

La Région Coopérative fera la promotion des modèles économiques durables et locaux, sociaux et solidaires, coopératifs, collaboratifs et innovants.

La Région apportera son **soutien aux activités issues des savoir-faire** locaux (poterie, vannerie, textile, parfumerie, agro-alimentaire...), très riches en Provence, en les modernisant, en adaptant les produits et activités aux besoins et aux conditions économiques d'aujourd'hui. Elles permettent de développer un emploi nombreux, formé par la transmission de savoir-faire. Un tel axe de développement doit aussi s'orienter vers la promotion des produits, procédés et savoir-faire issus des communautés culturelles plus récemment arrivées dans notre région, témoignages de son ouverture et de ses capacités d'accueil.

La Région soutiendra l'économie de la **« 3e révolution industrielle »**, associant l'internet, les énergies renouvelables, le stockage de l'énergie et la mobilité électrique. Les industries de la transition énergétique et du numérique, sobres en énergie et en déchets, ancrées sur leur territoire, seront particulièrement aidées : photovoltaïque innovant, réseaux électriques « intelligents », efficacité énergétique des bâtiments, filières de recyclage, mobilité sans carbone...

Nous soutiendrons notamment la filière de **déconstruction des navires en fin de vie,** véritable opportunité industrielle et écologique.

Nous labelliserons et soutiendrons un **réseau de lieux innovants (« tiers lieux »),** ouverts aux **créateurs d'entreprises,** aux citoyen-ne-s : espaces publics numériques, fab-labs, espaces de coworking... Ces lieux permettent de s'entraider, de créer, de partager des connaissances, mieux comprendre les technologies qui nous entourent.

Nous soutiendrons également les initiatives de **plate-formes de financement participatif,** qui permettent à des PME/TPE et à des structures de l'économie sociale et solidaire de lancer des projets innovants, de les tester, et de les faire connaître.

Marseille, espace de co-working

LA RÉGION COOPÉRATIVE CONTRIBUERA à **développer une économie moins productiviste,** moins lourde en capital investi, en matières premières et en énergie consommée, mais plus riche en emplois créés. C'est le cas de :

- l'agriculture biologique, qui crée davantage d'emplois mais fait des économies sur les engrais et les pesticides.
- l'économie du partage et de la fonctionnalité, qui développe les usages et la location d'un bien, plutôt que sa propriété.
- l'économie circulaire, pour laquelle les déchets des uns sont des ressources pour les autres. Les entreprises coopèrent entre elles et avec leur environnement.

Nous renforcerons notre **soutien technique et financier à l'économie sociale et solidaire** et aux salarié-e-s souhaitant reprendre leur entreprise sous la forme de société coopérative (aide de 5000 € par salarié). Une ligne budgétaire de 4 M€ par an sera dédiée aux **entreprises en difficulté ou en reprise d'activité.**

Nous soutiendrons le **micro-crédit** (abondement régional) et soutiendrons les **coopératives de finance solidaire.**

Enfin, concernant le **tourisme,** activité majeure de notre région, nous devons permettre son développement raisonné, qui ne vienne pas en contradiction avec les intérêts vitaux des populations, et nous agirons pour renforcer l'offre de tourisme social.

La région a tous les atouts pour redevenir une région prospère !

ACTES DE LA RÉGION COOPÉRATIVE

Portail régional d'offres d'emploi dans les activités soutenues par la région: économie sociale et solidaire, environnement, culture, organismes de formation, entreprises innovantes...

Prime aux salarié-e-s souhaitant reprendre leur entreprise, notamment sous la forme de société coopérative

Des critères sociaux et environnementaux pour les aides financières et les marchés publics régionaux. Une clause de remboursement en cas de délocalisation de l'activité sera instaurée

LUTTER CONTRE L'AUSTÉRITÉ POUR VIVRE MIEUX

Entre la baisse des aides d'État et l'absence de ressource fiscale propre, les Régions souffrent de l'austérité et sont contraintes de réduire leurs politiques. Nous contesterons par tous les moyens politiques et juridiques les baisses de dotations pour obtenir leur remboursement de la part de l'État. Nous rédigerons un **Livre blanc de l'austérité,** recensant les conséquences de ces politiques sur les collectivités, les services publics, les entreprises et les ménages.

Nous serons à l'initiative d'un **grand emprunt populaire régional** pour le progrès social et écologique, visant au financement des infrastructures régionales co-élaborées avec les souscripteurs.

Nous nous opposerons à la suppression de la clause de compétence générale, par le maintien d'une grande ambition dans les politiques volontaristes du Conseil régional, en concertation étroite avec les départements, intercommunalités et communes, dans l'esprit même de la Région coopérative.

Nous mobiliserons de manière optimale les **fonds européens,** afin notamment de mieux traiter les enjeux du massif alpin, et les dimensions inter-régionale et transfrontalière de la région.

Nous mettrons en place, à destination de toutes les forces économiques, sociales et associatives de la région, un dispositif décentralisé par département d'aide à la constitution de dossiers européens FAEDER, FEDER et FSE.

LA FORMATION, L'ÉDUCATION ET LA RECHERCHE, COMME OUTILS D'ÉMANCIPATION

De la formation initiale à l'emploi, la Région donnera aux jeunes les moyens de leur autonomie par la formation, la culture, l'éducation populaire, le sport et les activités de loisirs.

Nous mettrons en place un **plan de lutte contre le décrochage scolaire,** avec une priorité accordée aux quartiers populaires.

Nous poursuivrons un haut niveau d'investissement dans les lycées et les centres de formation des apprentis pour améliorer les conditions d'étude. Nous renforcerons l'action régionale en faveur des lycées afin de proposer aux jeunes les meilleures conditions d'éducation, d'épanouissement personnel et de vie citoyenne.

Nous créerons **6 nouveaux lycées** pour répondre à l'évolution démographique des territoires et intensifierons la réhabilitation des bâtiments anciens, le tout dans le respect de la démarche Bâtiments Durables Méditerranéens. Nous renforcerons la spécialisation de deux lycées aux **métiers de la mer,** à Marseille et La Seyne-sur-Mer.

Nous maintiendrons les dispositifs régionaux visant à l'amélioration des conditions de vie des stagiaires comme le fonds d'aide régional aux apprenti-e-s ou le crédit à la mobilité pour les stages à l'étranger.

Nous mettrons en place une **délégation à l'emploi des jeunes,** et développerons le **service public régional de formation permanente et d'apprentissage,** qui affirme et applique les principes d'égalité (gratuité des formations), lutte contre les discriminations (géographiques, sociales et culturelles), continuité, solidarité (rémunération des stagiaires, développement de services intégrés à la formation : hébergement, restauration,...), proximité.

Nous signerons avec les organismes de formation une charte de qualité, avec des cahiers des charges pour les différents acteurs et la mise en place d'outils d'évaluation (entreprises, formateurs, apprentis). Nous organiserons un **débat régional et territorial** associant entreprises, organismes de formation et syndicats afin de ne pas opposer entre elles les offres de formation professionnelle.

Parce que la région est un creuset de talents, disposant d'un plateau scientifique important, un accent particulier sera mis sur les **filières d'avenir** que constituent les formations visant aux économies d'énergie, à la rénovation thermique de l'habitat, à l'agro-écologie, mais également sur les formations sanitaires et sociales, les formations artistiques et culturelles. Nous financerons **100 000 formations prioritaires** pour l'emploi dans les métiers de la transition écologique.

LES JEUNES SONT NOTRE CHANCE !

La région dispose de ressources en eau conséquentes et sous toutes ses formes, dont nous sommes dépendants économiquement (l'hydraulique fournit 30% de l'énergie) mais qui risquent de se raréfier, engendrant des conflits d'usage. Nous mettrons en place un **centre régional de formation aux métiers de l'eau, de la terre et du soleil.**

Nous encouragerons la recherche sur des projets qui aident à mieux comprendre et agir sur le territoire, en s'assurant de leur évaluation. Nous renforcerons notre soutien à la recherche en sciences humaines et sociales et développerons les collaborations entre laboratoires de recherche et services et élus de la Région.

Nous établirons des critères d'attribution des financements qui valorisent les projets fondés sur les coopérations et renforcerons le contrôle démocratique des financements dédiés à la recherche et l'enseignement supérieur.

Nous associerons les organisations syndicales de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche à l'élaboration du Schéma Régional du Développement économique, de la Recherche et de l'Innovation.

ACTES DE LA RÉGION COOPÉRATIVE

PLAN DE LUTTE CONTRE LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE, avec une priorité accordée aux quartiers populaires.

100 000 FORMATIONS PRIORITAIRES pour l'emploi dans les métiers de la transition écologique et énergétique, notamment dans le bâtiment.

Une région de talents prêts à l'action !

Lycée à Digne

VERS UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE,

Le rapport au monde est au cœur de la politique. Nous n'opposons pas l'Humain et la Nature, nous les mettons en interdépendance, en relation, en partage.

PROTÉGER LA MER, LE LITTORAL ET LA RESSOURCE EN EAU

L'eau est un bien commun et doit être préservée de la marchandisation. Pour l'approvisionnement en eau des habitant-e-s de notre région, nous encouragerons la mise en place de **régies publiques,** sur des critères de sobriété et de contrôle citoyen, et agirons pour permettre le droit pour tous aux **premiers m³ gratuits.** Le Conseil régional assurant la présidence de la société du Canal de Provence, nous impulserons une modulation tarifaire de l'eau en fonction des usages, en privilégiant les pratiques économes.

Nous agirons pour **la préservation et la protection des milieux marins et du littoral.**

Nous agirons pour le retour à un état proche du « naturel » des milieux marins et du littoral avec l'appui des organismes scientifiques et techniques agissant actuellement en Méditerranée.

Nous adhérerons à la « Nation Océan », lancée le 17 octobre 2015 à La Seyne-sur-Mer, avec l'appui d'ONG. En adhérant à cette Déclaration, la Région s'engagera dans la protection du littoral et du milieu marin. Elle ne financera aucun projet (installations, forages ou recherches) qui conduirait à la destruction et à l'exploitation abusive de la Méditerranée.

Au titre de l'éducation à l'environnement et en sensibilisant les jeunes des lycées, nous coordonnerons chaque année, à la même date, des opérations de **nettoyage bénévole des plages,** en partenariat avec les ONG.

ÉNERGÉTIQUE ET AGRICOLE

SOUTENIR L'AGRICULTURE BIO, LOCALE ET DE QUALITÉ

En 30 ans, la Région a perdu 20% de sa surface agricole productive. Les **terres fertiles et agricoles,** l'un de nos atouts régionaux, doivent être préservées du bétonnage spéculatif, redistribuées et défendues pour favoriser les **circuits courts,** la **souveraineté alimentaire,** les productions de qualité, les emplois agricoles, l'installation de jeunes agricultrices et agriculteurs, les unités locales de transformation (et de méthanisation des déchets). Nous lancerons un **programme d'acquisition de terres agricoles et fertiles** et créerons des **espaces-test agricoles,** qui permettent de développer une activité agricole de manière responsable et autonome, sur une durée limitée, et dans un cadre qui réduit la prise de risque. Ce dispositif est très utile pour favoriser les installations de personnes non issues du milieu agricole, de plus en plus nombreuses.

Nous créerons un **label Provence Méditerranée** pour identifier les produits agricoles régionaux et favoriser les circuits courts, la vente en halles locales et marchés de plein vent, les drive-fermiers, les épiceries solidaires et banques alimentaires.

L'agro-écologie et l'agriculture biologique diversifiée seront développées de manière ambitieuse (objectif : 30 % en 2020 en termes de Surface Agricole Utile), grâce notamment à un **soutien à la certification bio.**

La Région Coopérative, **« région zéro phyto »** agira contre l'utilisation des pesticides dans les espaces verts et agricoles.

La Région Coopérative, **« région sans OGM »** et opposée au brevetage du vivant, favorisera l'émergence de jardins partagés, soutiendra les AMAP (associations pour le maintien de l'agriculture paysanne) et la création de plate-formes de transformation et de stockage des produits régionaux, mais aussi de plate-formes d'achats pour **approvisionner en produits de qualité la restauration collective** (restaurants d'entreprises, cantines administratives, lycées ...). D'ici 2020, des repas sains, locaux et bio, sans augmentation des prix, seront servis dans tous les établissements qui dépendent de la Région, dont les restaurants des lycées.

CHANGER D'ÉCHELLE DANS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Nous donnerons une place prépondérante aux **énergies renouvelables :** solaire thermique et photovoltaïque, éolien maritime et terrestre, biomasse, agrocarburants à base de micro-algues... Nous soutiendrons les modèles économiques qui permettent de produire en utilisant sobrement les matières premières et les énergies : réseaux électriques intelligents, stockage d'énergie sous forme d'hydrogène ou de méthane, projets citoyens de maîtrise de l'énergie et de production, efficacité énergétique, recyclage...

Nous refuserons l'exploration et l'exploitation des gaz de schiste.

Pour une gestion durable de la forêt, la Région Coopérative soutiendra les filières bois durables (éco-construction, petites chaufferies) et incitera à l'utilisation du bois pour les bâtiments construits dans le cadre des marchés publics régionaux.

Nous favoriserons les projets de recherche liés aux énergies renouvelables et refuserons de financer les projets de recherche démesurés qui ponctionnent une grande part du budget Recherche de la Région.

PACA, 1RE RÉGION SOLAIRE DE FRANCE !

Notre région est la plus ensoleillée de France. Le soleil est un atout majeur, pas seulement pour le tourisme. **Nous équiperons en panneaux solaires tous les bâtiments** publics, à commencer par les lycées, après travaux d'isolation. Nous soutiendrons les particuliers qui s'équipent en solaire thermique et aiderons les sociétés coopératives de production d'énergie.

Le soleil est notre richesse commune : à nous de la transformer en emplois locaux et durables qui bénéficient à tous les habitant-e-s de Provence Alpes Côte d'Azur.

Provence-Alpes-Côte d'Azur, première région utilisatrice d'énergie solaire de Fance !

ACTES DE LA RÉGION COOPÉRATIVE

Équipement en panneaux solaires de tous les bâtiments publics régionaux, à commencer par les lycées, après travaux d'isolation

Programmes d'acquisition de terres agricoles et fertiles, nécessaire pour développer l'agriculture biologique et les circuits courts. Des Terres pour les paysans !

Repas sains, locaux et bio tous les jours, sans augmentation des prix d'ici 2020, dans les établissements qui dépendent de la Région, dont les restaurants des lycées. Des plateformes d'achats de produits locaux et biologiques seront mises en place pour fournir les restaurants des lycées

Label Provence Méditerranée pour identifier les produits agricoles régionaux et favoriser les circuits courts

UNE RÈGLE VERTE DANS L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE. AMÉNAGER, C'EST MÉNAGER LE TERRITOIRE, LE CLIMAT ET LA BIODIVERSITÉ

Du Mercantour à la Camargue, en passant par les calanques, le Lubéron ou le Queyras, notre région abrite une mosaïque de paysages presque unique en France. De nombreuses espèces animales et végétales y vivent, dont certaines, nulle part ailleurs. Elle est particulièrement riche en biodiversité, en espaces protégés.

Nous reconsidérerons la participation financière de la Région aux **grands projets** qui ne servent que les intérêts privés et le bétonnage, contre le bien-être, l'environnement et les besoins des populations. Nous nous opposerons à l'étalement urbain, en nous appuyant sur le conservatoire du littoral, les parcs naturels nationaux et régionaux (dont trois restent à créer : Sainte-Baume, Mont Ventoux et massif des Maures).

La Région élaborera une véritable **stratégie foncière régionale,** harmonisera les schémas régionaux actuels (aménagement du territoire, transports, biodiversité ...) autour d'une véritable cohérence écologique. Elle s'appuiera sur l'établissement public foncier régional, dont la présidence sera assurée par la présidente ou le président de région en personne.

Nous proposons de nous appuyer sur l'expérience de l'Agence Régionale Pour l'Environnement et sur celle des Parcs naturels régionaux, véritables laboratoires du développement durable, pour mettre en œuvre :

- une démocratie territoriale, avec notamment les **conseils de développement** qui associent régulièrement tous les acteurs du territoire aux orientations et décisions concernant le territoire, au-delà des frontières des communes
- une planification territoriale de la **protection contre les changements climatiques et contre les pollutions** olfactives, visuelles et sonores
- une planification intégrée de la **transition énergétique,** des filières de recyclage (vers une région « zéro déchet »), du **maintien de la biodiversité, du bien-être animal** et d'un autre rapport entre l'humain et la nature.

Nous créerons un **fonds régional biodiversité** et une **Agence régionale de la Biodiversité,** partenaire de la future Agence Française de la Biodiversité

L'éducation à l'environnement et au développement durable est le levier pour mobiliser les nouvelles générations vers la transition écologique et l'éco-citoyenneté. Nous lancerons des appels à projets dans ce domaine, en lien avec les lycées.

Étang de Bolmon

VERS UNE RÉGION « ZÉRO DÉCHET »

Dans notre Région, 445kg de déchets ménagers sont produits chaque année par habitant-e. C'est 15% de plus que la moyenne nationale. Nous avons un grand retard en matière de tri-valorisation, réutilisation, réduction. 40% des déchets sont encore stockés par enfouissement.

La Région a déjà commencé à soutenir des entreprises qui récupèrent et valorisent des huiles usagées, des déchets électroniques et des bateaux de plaisance usagés. Elle a mené une étude pour une filière de démantèlement et recyclage des vieux navires.

Pour l'avenir, la loi a renforcé la compétence régionale Déchets. Outre les Déchets dangereux, la Région élaborera un Plan Régional de Gestion des Déchets Ménagers, à la place des départements. La Région peut agir en direct dans les lycées, notamment dans les cantines, pour réduire le gaspillage alimentaire, récupérer les huiles usagées, étendre le compostage.

LA RÉGION COOPÉRATIVE SOUTIENDRA :

- **Une filière de démantèlement des vieux navires**
- **Une filière de recyclage des déchets électroniques**
- **Des services de tri sélectif, réduction du gaspillage alimentaire et valorisation des bio-déchets dans tous les lycées**
- **Le réseau régional des ressourceries**
- **L'accompagnement de territoires « Zéro déchet, zéro gaspillage »**

DÉVELOPPER LES SOLIDARITÉS ET LES SERVICES PUBLICS POUR L'ÉGALITÉ DES DROITS

Pour lutter contre la destruction des services publics, garants de la cohésion sociale et territoriale, nous créerons une Charte et un **Observatoire des services publics,** dans le but de mieux organiser leur défense, connaître la réalité des besoins et des évolutions sur le territoire régional, notamment dans les zones rurales et dans les quartiers populaires.

Nous développerons les **Centres de santé** et les **Maisons régionales de santé** pour lutter contre les déserts médicaux et assurer à toutes et tous un digne accès aux soins.

Nous renforcerons le dispositif existant de **Pass Santé** pour les jeunes, par l'intégration de nouveaux spécialistes consultables (psychologues, nutritionnistes ...) et nous assurerons sa promotion active dans l'ensemble des lycées, centres de formation professionnelle et missions locales, ainsi qu'auprès des professionnels de santé (pharmaciens, médecins généralistes, gynécologues, dermatologues...).

Nous maintiendrons le dispositif de **tarification sociale** dans les restaurants des établissements scolaires pour les familles bénéficiaires de l'allocation de rentrée scolaire, parce que des jeunes ne mangent pas à leur faim quotidiennement et que le repas servi dans les cantines scolaires est, pour de nombreux lycéens, le seul repas équilibré de la journée.

Nous ferons de la lutte contre toutes les formes de racisme et de discrimination une campagne permanente avec la création d'un **Conseil de l'égalité des droits** au sein duquel seront associés les syndicats, les associations et les collectifs anti-racistes, féministes et LGBTI.

Nous ouvrirons dans chaque département des **Maisons pour les droits des femmes,** avec des missions d'évaluation, de prévention, d'information et d'accompagnement. Nous renforcerons le soutien régional aux centres de planning familial.

Le vivre ensemble, une marque de fabrique régionale !

ACTE DE LA RÉGION COOPÉRATIVE :

PASS SANTÉ RENFORCÉ, avec des campagnes de sensibilisation co-élaborées par les jeunes eux-mêmes.

LE SPORT ET LA VIE ASSOCIATIVE POUR TOUTES ET TOUS

Par sa diversité et sa richesse, le tissu associatif régional permet l'échange et le partage, l'épanouissement et l'émancipation. Dans un contexte de recul des services publics sur l'ensemble du territoire qui fragilise le lien social, le rôle des associations est irremplaçable. Les activités associatives et sportives doivent être à la portée de toutes et tous.

Les équipements sportifs et culturels de proximité auront la priorité sur les réalisations de prestige et les réalisations réservées au sport professionnel.

Nous proposons de redéfinir une **politique volontariste de soutien et de développement du bénévolat associatif :**

- en mettant des moyens techniques et humains à disposition dans les antennes de la Région et dans certains lycées
- en créant un fonds d'aide à l'exercice de la démocratie pour le mode associatif, plus particulièrement dédié au dédommagement financier des coûts.

Nous généraliserons **l'ouverture des équipements des lycées** aux associations, selon des modalités à concerter avec chaque établissement.

MIEUX SE LOGER !

L'accès au logement est un enjeu clé pour la réduction des inégalités dans notre Région, pour l'emploi et la transition énergétique,.

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, nous avons plus de résidences secondaires et occasionnelles (17% alors que la moyenne nationale est à 10%) que de logements sociaux. Nous avons le record de France des communes carencées pour non respect de la loi Solidarité Renouvellement Urbain (SRU) qui oblige les communes à respecter un objectif de 25% de logements sociaux.

Combien de communes ou d'intercommunalités refusent de construire des logements sociaux, alors qu'elles continuent à autoriser des villas avec piscine, de grands complexes hôteliers, de vastes zones commerciales ou de bureaux ?

Le logement social, c'est du logement pour tous !

La **minoration des aides financières aux communes** qui ne respectent pas la loi sur le logement social sera maintenue, ainsi que la redistribution des sommes en faveur du logement des jeunes et des plus précaires. Une bonification des aides régionales s'appliquera aux communes qui demanderont l'application de la loi sur le **plafonnement des loyers ou qui agissent contre les logements vides.**

Nous mettrons en place une **aide à l'installation des étudiant-e-s,** en finançant leurs frais d'installation (dépôts de garantie, honoraires d'agence, mobilier).

Nous développerons une **politique volontariste d'acquisition foncière,** via l'établissement public foncier régional et la SAFER, pour développer le logement social et les équipements publics, et **préserver le foncier agricole.**

Pour faire face à l'étalement urbain et l'artificialisation des sols, nous favoriserons la densification urbaine douce, par des aides aux logements existants adaptés :

- aux besoins des familles
- aux personnes handicapées
- à l'accueil de jeunes (re-cohabitation).

Réhabilitation d'un immeuble à Vitrolles

Nous nous engageons à poursuivre la **réhabilitation thermique et phonique des logements sociaux : au minimum 5000 logements sociaux par an.** De même, pour faire face à la dégradation progressive des copropriétés et la paupérisation grandissante de certain-e-s propriétaires occupants en difficulté, nous leur attribuerons une **aide financière** (modulée selon leurs ressources) pour leur permettre **d'isoler leur logement** du froid, de la chaleur et du bruit.

Un toit pour toutes et tous, à prix accessible !

ACTES DE LA RÉGION COOPÉRATIVE :

ACTE• Pass Rénovation : aide financière aux particuliers, modulée selon leurs ressources, pour permettre d'isoler le logement du froid, de la chaleur et du bruit.

ACTE• Bonification des aides aux communes qui appliquent l'encadrement des loyers ou s'engagent contre les logements vides.

UN GRAND SERVICE PUBLIC DU TRANSPORT ET DE LA MOBILITÉ

Les transports publics sont un atout essentiel pour aller travailler, se cultiver, rendre visite à sa famille et lutter contre la pollution de l'air. Marseille arrive en tête des agglomérations de France où l'air est le plus pollué par les particules fines. Nice est en 4e position : pas assez de transports collectifs, trop de vieux véhicules diesel.

Parallèlement, nous entendons le message des usager-e-s au quotidien : bien que développé à grand renfort d'argent public, le service public de transport ferroviaire n'offre pas encore la **qualité de service** à la hauteur des attentes des habitant-e-s de la région.

Nous réaffirmons la **forte priorité au rail** et au service public de transport : le pilotage des relations avec la SNCF sera renforcé et la **Convention de service public réécrite** dans le cadre d'un **comité quadripartite** intégrant le Conseil régional, la direction de la SNCF, les représentant-e-s des salarié-e-s et les représentant-e-s des usager-e-s membres des comités de ligne TER. Elle prévoira un remboursement systématique des abonnements au prorata du service non rendu, un **pilotage de la maintenance et de l'exploitation plus en proximité des lignes,** des pénalités renforcées vis-à-vis de la SNCF.

LE DROIT AU TRANSPORT POUR TOUTES ET TOUS se traduira par des étapes de plus vers la gratuité :

- la **généralisation à tous les transports publics de la carte ZOU !,** laquelle a déjà permis la gratuité du trajet domicile-lieu d'études pour les jeunes
- un **Pass transport unique** sur l'ensemble de la région , qui permette aussi d'emprunter tous les trains (TGV, Intercités...)

Nous renforcerons les transports collectifs, avec une **priorité à la fiabilité** pour le train, et au maillage du territoire pour les communes plus isolées (cars et transport à la demande) : il s'agit de **rapprocher tous les points du territoire d'un arrêt de transport collectif.**

Les investissements sur les **pôles d'échanges** et le réseau ferré (dont la ligne Carnoules-Gardanne) seront poursuivis, avec également l'objectif de **désenclavement des Hautes-Alpes** (concertation sur le tunnel ferroviaire du Montgenèvre) **et des Alpes-Maritimes** (priorisation du tronçon Le Muy/ Cannes, augmentation de capacité des liaisons ferrées avec l'Italie).

Nous poursuivrons la modernisation et l'amélioration des **Chemins de fer de Provence,** par l'électrification du bas de la ligne et le développement de correspondances avec les réseaux de bus.

Pour préserver la ville de l'invasion par les voitures et les camions, faire reculer le diesel et le carbone, et agir pour la qualité de l'air et contre le dérèglement climatique, nous :

- intensifierons le plan d'aide régional aux **pistes cyclables** et aux mobilités douces (véloroutes, accès aux gares et lycées ...)
- favoriserons le **covoiturage** par un réseau identifié de parkings dédiés et un site internet régional de mise en relation des utilisatrices-teurs
- créerons une **plate-forme de mobilité 2.0, plate-forme contributive,** où trouver instantanément toutes les solutions de transport collectif ou partagé : **les usagers pourront eux-mêmes directement contribuer**
- encouragerons **l'utilisation de l'électrique et du biogaz,** tant pour le transport des marchandises (livraison du dernier kilomètre) que des voyageurs-ses : flottes d'entreprises, mais aussi bus, cars et batobus
- accélérerons la mise en œuvre du schéma régional d'accessibilité aux personnes handicapées ou à mobilité réduite des équipements publics et des transports.
- exigerons de l'État de nouvelles ressources, liée à une **fiscalité écologique :** taxe poids-lourds régionale ou contribution sur les péages autoroutiers reversée par l'État aux Régions.

Le transport public accessible à tous, comme lien à l'emploi, à la formation, à la culture, au sport !

ACTE DE LA RÉGION COOPÉRATIVE

CARTE *ZOU* ! POUR TOUS LES TRANSPORTS PUBLICS : une seule carte, un seul abonnement pour combiner son voyage en TER avec les autres moyens de transport. **Cette extension de la carte ZOU se traduira par la gratuité des transports scolaires pour tous les jeunes.**

LA CULTURE AU COEUR DU PROJET RÉGIONAL : AUCUNE AUSTÉRITÉ DANS LA CULTURE !

Avec l'éducation, la culture est le principal vecteur d'émancipation des citoyennes et des citoyens. La diversité des expressions culturelles donne une image positive et attractive d'un territoire. C'est le moyen de véhiculer des valeurs, de nourrir la pensée, d'inspirer des idées nouvelles. La culture fait grandir les êtres et les consciences. Une culture accessible, mieux partagée, est un symbole de la liberté qui fonde notre République.

La culture occupe une grande place en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, notamment en raison du nombre de festivals et manifestations culturelles, et de son patrimoine historique. Cependant, elle est menacée en raison de la baisse des budgets.

NOTRE PROJET CULTUREL S'ARTICULERA AUTOUR DE 3 CHANTIERS :

- le **soutien à la création et aux équipes artistiques** en nouant un lien étroit entre l'art et l'éducation populaire, en encourageant les établissements publics et subventionnés à inscrire leur action dans la cité, à l'aide d'une vision citoyenne de l'art et de la culture
- le **développement de la démocratie culturelle** dans les lycées, dans tous les territoires (y compris ruraux) ainsi que dans les lieux de travail, en soutenant la pratique artistique et en s'appuyant sur la permanence de la présence des artistes et le soutien du tissu culturel de proximité, et sur la prise en compte des cultures populaires et des pratiques amateurs
- la promotion de la diversité culturelle, des **langues et cultures régionales et minoritaires** ainsi que de la coopération culturelle décentralisée en Méditerranée.

POUR CELA, NOUS NOUS ENGAGEONS À :

- une **amplification des moyens** que le Conseil régional consacre à la culture et aux canaux de diffusion
- une **Conférence régionale pour l'art, la culture et l'éducation populaire** afin de définir avec l'ensemble des acteurs les priorités de l'intervention régionale
- un soutien aux **projets culturels itinérants** pour créer du lien dans les quartiers populaires et les territoires ruraux : lecture publique, cinéma, spectacle vivant, musées au pied de chez vous...
- un **Pass ZOU ! Culture** pour faciliter l'accès de toutes et tous aux événements culturels en combinant déplacements en transport collectif et réduction sur tous les spectacles
- un développement des **éco-festivals**
- un soutien à l'emploi et à la **formation des équipes artistiques,** pour permettre une professionnalisation des métiers culturels et une sécurisation des parcours
- la création d'une **Agence régionale de la production audiovisuelle** pour soutenir les producteurs, auteurs et réalisateurs locaux
- la création d'une **Cité régionale des sciences et des techniques** pour valoriser la capacité d'invention, particulièrement développée sur notre territoire.
- une utilisation des moyens d'information et de communication des lycées et des transports régionaux pour rendre accessible **l'information culturelle** au plus grand nombre, sans oublier les secteurs hospitaliers et pénitentiaires
- une aide au développement des médias de proximité : radios, web-tv
- une meilleure **mobilisation des fonds européens** pour la culture
- un développement de la coopération inter-régionale et méditerranéenne autour de la promotion des cultures et langues régionales et minoritaires. Nous proposons la **création d'une Maison de l'Occitanie** qui sera un centre ressources de diffusion et de valorisation des langues régionales, des artistes et des œuvres d'expression occitane, ouvert à l'ensemble des cultures et des langues minoritaires qui coexistent sur le territoire régional.

ACTE DE LA RÉGION COOPÉRATIVE :

Pass ZOU ! Culture pour faciliter l'accès de toutes et tous aux événements culturels en combinant déplacement en transport collectif et réduction sur tous les spectacles.

Une Région coopérative culturelle, qui donne aux habitant-e-s la possibilité d'inventer, d'intervenir, de participer

UNE RÉGION OUVERTE SUR LA MÉDITÉRRANÉE ET LE MONDE, UNE TERRE D'ACCUEIL RICHE DE SA DIVERSITÉ

Bureau-frontière d'orientation des immigré-e-s vers des structures d'accueil, à Menton

L'histoire de la Méditerranée est une histoire tournée vers les autres. Notre région a su, de tous temps, accueillir et intégrer des populations très diverses, son identité est le fruit de ces mixités culturelles et sociales successives.

La Région coopérative s'engage dans la **promotion de la culture de la paix,** initiée par l'ONU et l'UNESCO. Elle prendra sa place dans l'Association française des communes, départements et régions pour la paix.

L'exil de dizaines de milliers de réfugié-e-s nous ramène à la réalité des conditions de vie sur notre planète et à la nécessité de réponses solidaires. Nous avons collectivement le devoir de les **accueillir, de manière équitable.** Ces réfugié-e-s fuient la famine, les bouleversements climatiques et plus encore la guerre.

Au-delà des réponses à apporter à l'échelle internationale (arrêt des ventes d'armes, blocage des comptes des dictateurs, lutte contre les paradis fiscaux et l'argent sale, répression envers les passeurs ...), notre région, nos communes, ont un rôle à jouer, chacune à son échelle, pour accueillir, orienter, **mobiliser une partie de ses structures d'accueil temporaire et d'urgence, ses places en établissements scolaires et de formation qualifiante.** La Région saura aider les communes et les structures d'insertion pour favoriser un accueil solidaire.

Cette solidarité doit aussi aller vers la population Rom, victime d'une inhumanité qui n'a que trop duré.

Nous poursuivrons et renforcerons nos politiques de coopération décentralisée et favoriserons les **jumelages entre les lycées** de notre région et ceux des autres côtés de la Méditerranée.

Nous soutiendrons la coopération scientifique, technologique et économique avec les pays méditerranéens et leurs établissements de formation et de recherche.

La **Villa Méditerranée** sera l'outil de la coopération entre les peuples des pays méditerranéens pour promouvoir des objectifs de paix, de solidarité, d'éducation populaire et de démocratie.

Nous engagerons une politique de solidarité accrue à l'égard des peuples méditerranéens qui luttent pour leur indépendance et leur liberté.

Provence-Alpes-Côte d'Azur, terre d'accueil et de solidarité !

CONCLUSION

L'Emploi et l'Environnement sont nos deux priorités, pour mieux travailler, mieux se déplacer, mieux se loger, mieux manger, mieux se cultiver, mieux vivre en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, tout simplement, et donner des perspectives d'avenir pour la jeunesse.

Par ses priorités, notre projet coïncide parfaitement avec les compétences renforcées des Régions : le développement économique, l'aménagement durable du territoire, les transports et la mobilité. Quoi de plus naturel, alors, d'élire des candidats qui porteront haut et fort leurs convictions sociales et écologistes, leur connaissance du monde du travail, des quartiers populaires et des territoires ruraux ! La Région-Coopérative, c'est une évidence.

UN PROJET ISSU DE L'EXPÉRIENCE... ET D'UN NOUVEAU SOUFFLE POUR NOTRE RÉGION

NOTRE PROJET SE NOURRIT DE PLUSIEURS SOURCES.

Il s'appuie sur l'expérience des élus sortants d'Europe Écologie Les Verts et du Front de Gauche, qui ont porté des mesures fortes sur le précédent mandat : Carte Zou ! et développement de l'offre ferroviaire, retour en régie des Chemins de Fer de Provence, tarification sociale et « mieux manger » dans les cantines, investissements maintenus dans les lycées, réhabilitation thermique des logements sociaux, programmes AGIR et grands projets structurants pour la transition énergétique, économie sociale et solidaire, économie responsable, soutien aux salariés en lutte...

CERTAINES PROPOSITIONS PROLONGENT OU DÉVELOPPENT LES POINTS FORTS DU BILAN, COMME PAR EXEMPLE :

- Poursuivre la réhabilitation thermique de 5000 logements sociaux par an, mais ajouter un Pass Rénovation pour les particuliers ;
- Étendre la Carte Zou à tous les transports publics

D'AUTRES RELANCENT DES PROPOSITIONS QUI N'ONT PAS PU TROUVER LEUR CHEMIN. L'essor de l'énergie solaire fut ainsi détruit en 2011 lorsque le gouvernement Fillon (présidence de Nicolas Sarkozy) a remis en cause les tarifs de rachat de l'électricité. Une relance de cette priorité est aujourd'hui possible en s'appuyant sur :

- Les travaux d'économie d'énergie réalisés entre temps et en cours, dans les bâtiments publics et les lycées : pas de panneaux solaires sur des passoires thermiques ;
- La prise en compte des innovations : les vitrages photovoltaïques intégrés au bâti, avec des sociétés innovantes de notre Région (Ex. Nexcis/Crosslux à Rousset, que nous devons défendre)

Notre projet doit aussi son renouvellement aux propositions et besoins exprimés dans des groupes de travail, des rencontres de terrain, des forums ouverts et collaboratifs. Notre liste est constituée de nombreux candidats et candidates qui n'ont aucun mandat et qui apportent un regard neuf sur les politiques régionales : un rattrapage à réaffirmer et réaliser pour les quartiers populaires et les territoires ruraux, plus de fiabilité des trains et de facilité de déplacements, la préservation des terres agricoles et de l'agriculture paysanne, l'intérêt porté aux modèles coopératifs et innovants, plus de culture permanente, en direction des habitant-e-s et des artistes de notre Région, une règle verte dans l'aménagement du territoire pour se protéger des inondations et risques climatiques, l'attachement réaffirmé aux services publics.

Notre projet crée du lien là où il n'y en a plus. Nous résisterons ainsi à la montée du chacun pour soi, aux discours qui opposent les habitant-e-s les uns aux autres, aux replis identitaires qui menacent la cohésion sociale, dans une région marquée par de très fortes inégalités.

UN PROJET FINANCÉ…
MAIS QUI DEVRA AFFRONTER LES POLITIQUES D'AUSTÉRITÉ

Notre projet est financé à hauteur des moyens que nous connaissons… mais dans un contexte de forte inquiétude budgétaire pour notre Région.

Les Régions françaises ne lèvent plus l'impôt, à l'exception de la modeste carte grise (10% des recettes). Leurs recettes dépendent d'un ensemble de dotations d'État, loin de couvrir les dépenses transférées par l'État aux Régions. Nous réaffirmons ici notre opposition à une réforme des Régions qui n'a prévu aucune ressource supplémentaire et qui n'a été menée que dans un souci « d'économies » pour le budget de l'État. Sur la seule année 2016, l'État réduira encore de 3 Milliards les dotations aux collectivités locales. Cette situation remet en cause l'investissement public et la création d'emplois.

Dans le même temps et depuis deux ans, l'État a accordé 25 Milliards d'euros de Crédit d'Impôt aux entreprises (CICE). Tout cet argent est distribué sans contrepartie d'emplois réels, y compris à de grandes entreprises qui licencient (ex. Air France), et dans des secteurs d'activités non exposés à la concurrence internationale (ex. la grande distribution). Ce choix est injuste et inefficace.

Il est évident pour nous qu'il faut bien gérer l'argent public, en évitant les grands projets inutiles ou les dépenses somptuaires. Les élus écologistes et du Front de Gauche ont toujours exigé des critères sociaux et environnementaux associés à la dépense publique, et obtenu des avancées en la matière. Mais cela ne suffira pas. Nous serons des lanceurs d'alerte et des élus combatifs pour trouver des marges de manœuvre et des ressources pour notre Région, encore et toujours au service des habitant-e-s de notre Région, et de l'intérêt général.

NOTRE PROJET N'EST PAS FIGÉ

Nous serons à l'écoute des besoins, des projets et des solutions qui émergeront de la société tout au long des six prochaines années. C'est pourquoi la question démocratique d'une Région Coopérative, plus en proximité des habitant-e-s, est essentielle.

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

Colette CHARRIAU, Digne-les-Bains
Serge GARCIA, Sainte-Tulle
Evelyne BLANC, Les Omergues
Eric VUOSO, Chateau-Arnoux Saint-Auban
Catherine BERTHONNECHE, Manosque
Léo WALTER, Niozelles

HAUTES-ALPES

Thierry BAUD, Saint-Jean Saint-Nicolas
Agnès ANTOINE, La Roche-de-Rame
Pierre VILLARD, Ribiers
Laetitia CODURI, Briançon
Olivier CHAMOUX, Sigottier
Karine BRIANCON, Devoluy

BOUCHES-DU-RHÔNE

Nathalie LEFEBVRE, Martigues
Jean-Yves PETIT, Gemenos
Sophie CAMARD, Marseille
Jean-Marc COPPOLA, Marseille
Hélène LE CACHEUX, Aix-en-Provence
Dorian HISPA, Aix-en-Provence
Zoubida MEGUENNI, Marseille
Rémy JEAN, Aix-en-Provence
Anne MESLIAND, Aix-en-Provence
Claude MICHEL, Cassis
Jeanne MEUNIER, Lambesc
Malik MERSALI, Vitrolles
Isabelle URBAN, Molléges
Henri SOLER, Auriol
Agnès FRESCHEL, Marseille
Olivier AGULLO, Marseille
Isabelle PASQUET, Marseille
Jean-Marc LAVILLAUREIX, Aubagne
Sophie NOEL, Éguilles
Christophe ESPOLIO, Vitrolles
Elsa CAYRON, La Ciotat
Jérémy BACCHI, Marseille
Emmanuelle JOHSUA, Marseille
Johan LAFLOTTE, Aubagne
Francesca RACHET THENINT, Saint-Rémy
Mohamed ITRISSO, Marseille
Dalila SABEG, Arles
Jean-Michel CARRETERO, Lambesc
Colette DION, Cabries
Hervé MENCHON, Marseille
Nicole BONFILS, Marseille
Patrick PIN, Belcodène
Clémentine FARDOUX, Aubagne
Eric REMEN, Cuges-les-pins
Marie-José VALETA, Aix-en-Provence
Jean-Pierre BRUNDU, Marseille
Annie GAL, Marseille
Bernard EYNAUD, Marseille
Véronique VEINBERG, Marseille
Alain BOS, Martigues
Claire POZE, Marseille
Gwénaël KERVAJAN, Ensuès-la-Redonne
Michèle RUBIROLA-BLANC, Marseille
Emmanuel THéRON, Marseille
Sophie BUAN, La Fare-les-Oliviers
Sébastien OLIVIER, Aix-en-Provence
Rosy INAUDI, Les Pennes-Mirabeau
Philippe SéNéGAS, Saint-Mitre-Les-Remparts
Sylvie BENOIT, Vitrolles
Jean SICARD, Marseille
Anick DELHAYE, Éguilles

VAR

Jean-Laurent FELIZIA, Le Lavandou
Monique NIRONI, La Garde
Laurent RICHARD, La Seyne-sur-Mer
Chantal MOUTTET, Le Pradet
André DE UBEDA, Toulon
Liliane MARGUERIE, Cogolin
Michel TOSAN, Bagnols-en-Forêt
Norah NINI, La Seyne-sur-Mer
Jean-Pierre LUQUAND, Solliès-Pont
Sandrine MACIGNO, La Valette
Anthony CIVETTINI, La Seyne-sur-Mer
Muriel ALIS, Seillons-Source-d'Argens
Sylvain BROSSAUD, La Garde
Delphine DE LUCA, La Cadière-d'Azur
Laurent CARRATALA, Le Val
Odile BOZANE, Toulon
Philippe BREGLIANO, Correns
Sabine AULEZY-LAMBERT, La Môle
Christophe TERRAS, Draguignan
Francine GOURC-KREISS, Hyères-Les-Palmiers
Pascal NOEL, La Celle
Denise REVERDITO-ORTIGUE, La Seyne-sur-Mer
Emmanuel TRIGO, Toulon
Catherine AUBRY, Saint-Raphaël
Nicolas PLAZANET, Toulon
Marie-France COMBEAU, Saint-Aygulf
Jean-Marie BERNARDI, Le Luc

ALPES-MARITIMES

Cécile DUMAS, Antibes
Laurent LANQUAR-CASTIEL, Nice
Elisabeth DEBORDE, Valbonne
Robert INJEY, Nice
Morgane TYMEN, Nice
Arthur LEDUC, Nice
Patricia FRANCO, Carros
Gérard TRIPOUL, Saint-Martin-du-Var
Anne MATHE-DE BOTTON, Menton
Antoine MARCHESE, Saint-Laurent-du-Var
Patricia RASTELLO, Sospel
Fabrizio BIANCONI, Gilette
Anne BARBAGELATA-MANAUTHON, Mougins
Jean-François TEALDI, Cagnes-sur-Mer
Nadège BONFILS, Nice
Franck GAYE, Nice
Redija BOUKHALFA, Nice
Fabrice DECOUPIGNY, Nice
Marie-Lou BEGO-GHINA, Sospel
Michel CUOCO, Carros
Christine SCHOUVER, Cannes
Charly JULIEN, Nice
Catherine VANHOUTE, Nice
KABIL HAMOUDA, Nice
Nadine NIEL, Menton
Rémi QUINTON, Antibes
Elisabeth LEMAIRE, Nice
Yannick ARHAN, Nice
Mari Luz HERNANDEZ NICAISE, La Penne

VAUCLUSE

Emmanuel SERAFINI, Avignon
Fabienne HALOUI, Orange
Serge MAROLLEAU, Orange
Marie-Christine KADLER, Apt
Philippe FERREIRA, Avignon-Montfavet
Danielle BARON, St-Saturnin-Lès-Apt
Jean-Luc FAUCHE, Avignon
Claire BETTEMBOT TREUTENAERE, Carpentras
Jacques OLIVIER, Le Thor
Kamila BOUHASSANE, Avignon
Vincent CHIARRI, Pertuis
Mina IDIR, Mazan
José ROBERT, Entraigues-sur-la-Sorgue
Annie ROSENBLATT, Avignon
Jean GATEL, L'Isle-sur-la-Sorgue
Sarah BERNARD, Avignon

LA RÉGION COOPÉRATIVE SE CONSTRUIT AVEC VOUS !

Ne pas jeter sur la voie publique

Directeurs de la publication : Sophie Camard et Jean-Marc Coppola
Coordination : Stéphane Coppey - Ecriture : Comité de rédaction de la Région Coopérative - Maquette : Sylvie Rivoire

www.region-cooperative.org facebook.com/RegionCooperative @regioncoop